

JANVIER 2026

***TARIFS DES PRODUITS
ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE
DES PARTICULIERS***



BICICI
La banque en toute confiance

EXTRAIT DES PRINCIPALES CONDITIONS APPLICABLES PAR LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L’INDUSTRIE DE LA CÔTE D’IVOIRE

Les tarifs affichés sont conformes à l'instruction N°004-05-2015 relative au canevas de présentation harmonisée des tarifs des produits et services bancaires offerts par les établissements de crédit à leur clientèle Les tarifs affichés sont Hors Taxe et en FCFA

ISO 9001

apave Certification

JANVIER 2026

TAUX DE RÉFÉRENCE

Les conditions débitrices applicables aux concours par caisse, par escompte ou mobilisation de papier, ainsi qu’aux opérations de portefeuilles, que ces concours ou opérations soient à court, moyen ou long terme, sont fixées librement entre les parties, sous réserve des dispositions légales relatives au taux d’usure. Conformément à ces dispositions, le taux effectif global du crédit, notamment les frais, les commissions et rémunérations de toute nature compris, ne peut excéder le taux d’usure. Toutefois, les crédits à moyen et long terme, consentis avant le 1er octobre 1993, continuent à être assujettis à leurs conditions contractuelles d’origine, à moins d’une révision librement convenue entre les parties.

Toute référence au taux d’escompte dans la fixation des conditions débitrices à la clientèle est supprimée. La banque fixe librement le taux de référence applicable aux opérations de sa clientèle.

TAUX DE BASE BANCAIRE EN ABRÉGÉ « T.B.B. » : 11% depuis le 1er mai 2003
TAUX D’USURE : 15% à partir du 1er janvier 2014

Les conditions débitrices ne peuvent être majorées que des impôts et des taxes payés à l’occasion de la conclusion des contrats de prêt. Pour l’application de ce barème, il convient d’entendre par crédit à court terme les concours bancaires dont la durée n’excède pas 2 ans ; par crédit à moyen terme ceux dont la durée est supérieure à 2 ans, mais n’excède pas 7 ans et par crédit à long terme, les crédits d’une durée supérieure à 7 ans.

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

I. CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1.	Conditions d'ouverture de compte		
1.1.1.	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)		
1.1.1.1.	Compte chèques		Gratuit
1.1.1.2.	Compte d'épargne simple		Gratuit
1.1.1.3.	Dépôt à terme		Gratuit
1.1.1.4.	Compte d'épargne logement		Gratuit
1.1.1.5.	Plan épargne logement		Gratuit
1.1.1.6.	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)		Gratuit
1.1.1.7.	Compte joint		
1.1.1.7.1.	Compte chèques		Gratuit
1.1.1.7.2.	Compte d'épargne		Gratuit
1.1.1.8.	Compte indivis		
1.1.1.8.1.	Compte chèques		Gratuit
1.1.1.8.2.	Compte d'épargne		Gratuit
1.1.1.9.	Autres types de comptes		Gratuit
1.1.1.10.	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Salariés non domiciliés	50 000 FCFA
		Salariés domiciliés	Sans dépôt
1.1.1.11.	Modification de procuration sur compte		6 000 FCFA
1.2.	Conditions de Clôture de compte		
1.2.1.	Compte chèques		Gratuit
1.2.2.	Compte d'épargne simple		Gratuit
1.2.3.	Dépôt à terme	Pénalité de déblocage avant échéance	1%
1.2.4.	Compte d'épargne logement		Gratuit
1.2.5.	Plan épargne logement		Gratuit
1.2.6.	Compte sur livret		Gratuit
1.2.7.	Compte-joint		
1.2.7.1.	Compte chèques		Gratuit
1.2.7.2.	Compte d'épargne		Gratuit
1.2.8.	Compte indivis		
1.2.8.1.	Compte chèques		Gratuit
1.2.8.2.	Compte d'épargne		Gratuit
1.2.9.	Lettre de clôture juridique		10 500 FCFA
1.2.10.	Attestation de clôture de compte		50 000 FCFA
1.2.11.	Autres types d'attestation	Attestation de solde	30 000 FCFA
		Attestation non redevance / Redevance	50 000 FCFA
1.2.12.	Clôture de compte		Gratuit

II. SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1.	Gestion de comptes		
2.1.1.	Agios / Arrêté de compte		
2.1.1.1	Commission de dépassement sur compte autorisé ou non autorisé		7 500 FCFA
2.1.1.2.	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle		14,50%
2.1.1.3.	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne		Gratuit
2.1.1.4.	Commission de plus fort découvert		1/10% pour les particuliers
2.1.1.5.	Commission de mouvement au débit du compte		Pas de facturation
2.1.1.6.	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)		5 200 FCFA
2.1.1.7.	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)		Gratuit
2.1.1.8.	Autres types de conditions débitrices		Non applicable
2.1.1.9.	Forçage pour retrait d'espèces		2 500 FCFA + Commissions sur découvert
2.1.2.	Relevés de compte		
2.1.2.1.	Mensuel		Gratuit
2.1.2.2.	A la demande (Mois en cours)	Extrait de compte de - de 6 mois	1 600 FCFA / Page
		Extrait de compte de + de 6 mois	2 000 FCFA / Page
2.1.2.3.	Pièce comptable (chèque, virement etc.) / autre période (tarif par pièce)	Document de - 2 ans	5 000 FCFA / Page
		Document de + 2 ans	5 000 FCFA / Page
2.1.3.	Relevé récapitulatif des frais annuels		Gratuit
2.1.4.	Relevé pour ambassade		15 000 FCFA
2.1.4.	Autre type de relevé de comptes		Non applicable
2.1.5.	Attestations bancaires		
2.1.5.1.	Attestation de solde		30 000 FCFA
2.1.5.2.	Lettre de recommandation		50 000 FCFA

Services rattachés au fonctionnement du compte (suite)

2.1.5.3.	Attestation de virement		16 500 FCFA
2.1.5.4.	Attestation de redevance		50 000 FCFA
2.1.5.5.	Attestation de non redevance		50 000 FCFA
2.1.5.6.	Attestation de clôture		50 000 FCFA
2.1.5.7.	Autres types d'attestations bancaires		17 000 FCFA
2.1.6.	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte		100 FCFA
2.1.7.	Frais pour procuration		5 500 FCFA
2.1.8.	Conditions créditrices		
2.1.8.1.	Plan d’épargne et autres produits d’épargne contractuelle		
2.1.8.1.1.	Plan épargne logement	Durée de la phase épargne	3 ans avec la possibilité de proroger d'une ou deux années supplémentaires
		Dépôt initial	50 000 FCFA min
		Montant maximum des dépôts	20 000 000 FCFA
		Cotisation	240 000 FCFA min
		Montant du crédit	Montant de l'épargne X 2 dans le respect de la quotité cessible
		Taux préférentiel sur le crédit	Taux standard -1 point
2.1.8.1.2.	Plan épargne projet	Durée de la phase épargne	24 mois
		Cotisation	5 000 FCFA min
		Montant du crédit	Montant de l'épargne X 2 dans le respect de la quotité cessible
		Taux préférentiel sur le crédit	Taux standard -1 point
2.1.8.1.3.	Plan épargne retraite	Montants minimum Mensuels	15 000 FCFA
		Montants minimum Trimestriels	45 000 FCFA
		Montants maximum Mensuels	150 000 FCFA
		Montants maximum Trimestriels	450 000 FCFA
		Durée du contrat	10 ans
		Droits d'entrée	2,40% appliqué sur le montant du virement périodique et du virement exceptionnel
		Prime d'assurance	2,30%TTC du montant de la cotisation
2.1.8.2	Intérêts créditeurs pour les plans d’épargne et autres produits d’épargne contractuelle		
2.1.8.2.1.	Plan Epargne Projet (PEP)		3,75% / An
2.1.8.2.2.	Plan Epargne Logement (PEL)		5% en cas de respect du contrat sinon 3,50%
2.1.8.2.3.	Plan Epargne Retraite (PER)		5% / An
2.1.8.3.	Intérêts créditeurs pour les comptes d’épargne simple		
			3,50% jusqu'à 10 M FCFA de dépôts / 0% au dessus de 10 M FCFA de dépôts
2.1.8.4.	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme		
2.1.8.4.1.	Jusqu'à 10 000 000 FCFA / 1 an max		Réglementé
2.1.8.4.2.	Supérieur à 10 000 000 FCFA / 1 an max		1%
2.1.8.4.3.	Quel que soit le montant	> 1 an et < 3 ans	2%
		≥ 3 ans	3%
2.2.	Moyens de paiement		
2.2.1.	Chèques		
2.2.1.1.	Délivrance de chéquier		
2.2.1.1.1.	Chèques barrés non endossables		Gratuit
2.2.1.1.2.	Chèques non barrés / Vignette		Gratuit
2.2.1.1.3.	Lettre-chèques	Frais de dossier	26 000 FCFA
		Commission fixe	260 FCFA / Feuille
2.2.1.1.4.	Chèques de banque sur place	Tirage de chèque en Côte d'Ivoire	15 000 FCFA
2.2.1.1.5.	Chèques de banque UEMOA		
			15 000 FCFA
2.2.1.1.6.	Chèques de banque sur compte en devises (Minimum et Maximum)		
2.2.1.1.6.1.	Tirage de chèques sur autres places de la zone	2,25% min 6 000 FCFA + Frais Finex 10 500 FCFA + Frais Swift 6 500 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant au réel Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché	
2.2.1.1.6.2.	Tirage de cheques hors zone franc		cf. Tirage de chèques sur autres places de la zone
2.2.1.1.6.3.	Divers - tirage de chèques	Annulation à la demande du client	15 500 FCFA
		Demande d'opposition	10 500 FCFA
		Ordre non exécuté pour insuffisance de provision	10 500 FCFA
2.2.1.2.	Chèques de guichet		
			cf. Rubrique chèque de banque
2.2.1.3.	Retrait d'espèces avec chèque de guichet		
			2 000 FCFA / Opération
2.2.1.4.	Certification de chèque		
			15 500 FCFA
2.2.1.5.	Frais pour annulation de chèque de banque		
			13 000 FCFA
2.2.1.6.	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur		
			15 000 FCFA
2.2.1.7.	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur		
			cf. Opposition sur chèque
2.2.1.8.	Frais de destruction de chéquier		
			15 500 FCFA

La banque en toute confiance



BICICI



27 20 24 24 24 serviceclients.bicici@bicici.ci



www.bicici.ci

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

Services rattachés au fonctionnement du compte (suite 2)

2.2.1.9.	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	Bénéficiaire BICICI	20 000 FCFA
		Emetteur Chèque BICICI sans provision pour chaque présentation	52 000 FCFA
		Frais de dossier d'avertissement	21 000 FCFA
		Frais de dossier d'injonction	18 500 FCFA
2.2.1.10.	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)		cf. Frais de rejets impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisione
2.2.1.11.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)		(Réal + 2 500 FCFA)
2.2.1.12.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)		(Réal + 2 500 FCFA)
2.2.1.13.	Autres types de chèques		Aucun
2.2.1.14.	Encaissement de chèques		
2.2.1.14.1.	Encaissement de chèques zone UEMOA		Gratuit
2.2.1.14.2.	Encaissement de chèques hors UEMOA		Gratuit
2.2.1.14.3.	Paiement de chèque au porteur au guichet		Gratuit
2.2.1.14.4.	Paiement de chèque au porteur à la compensation		Gratuit
2.2.1.14.5.	Frais de traitement de chèque au porteur		À la décharge de l'émetteur
2.2.2.	Cartes bancaires		
2.2.2.1.	Renouvellement/Cotisation annuelle		cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.1.1.	Carte privative		Toutes les cartes BICICI sont VISA
2.2.2.1.2.	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)		Toutes les cartes BICICI sont VISA
2.2.2.1.3.	Frais de gestion mensuels		La facturation des cartes est annuelle
2.2.2.1.4.	Frais annuels sur les cartes bancaires	Carte Epargne	7 000 FCFA
		Cartes Visa Electron ou Carte Classic Verte	15 000 FCFA
		Carte Visa Classic	30 500 FCFA
		Carte Visa Premier ou Carte Visa Gold	77 300 FCFA (1 ^{ère} carte), 50 000 FCFA (2 ^{nde} carte)
		Carte Platinum	Débit immédiat : 136 500 FCFA
2.2.2.1.5.	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)		cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.1.6.	Carte prépayée		
2.2.2.1.6.1.	Carte salaire (commercialisée à l'attention des entreprises pour le compte de leurs employés non bancarisés)		10 000 FCFA / An
2.2.2.1.6.2.	Carte FLEXICARD	Prix de la carte	6 364 FCFA
		Frais de gestion mensuels	454 FCFA
		Changement de code PIN	Gratuit
		Commission sur chaque rechargement effectué	1,5% du montant avec un minimum de 454 FCFA (caisse)
		Commission sur retrait GAB de la banque du client	Gratuit
		Commission sur retrait GAB GIM UEMOA	454 FCFA
		Commission de retrait sur GAB hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
		Echec retrait pour solde insuffisant	227 FCFA
		Commission sur paiement via TPE en Côte d'Ivoire	Gratuit
		Commission sur paiement via TPE dans l'UEMOA	Gratuit
		Commission sur paiement via TPE hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
		Commission sur achat sur Internet en Côte d'Ivoire	Gratuit
		Commission sur achat sur Internet dans l'UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
Commission sur achat sur Internet hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA		
2.2.2.1.6.3.	Chargement de la carte	Virement de compte à compte via MY BICICI	Gratuit
		Virement entre tiers BICICI via MY BICICI	Gratuit
		Virement unitaire via MY BICICI	350 FCFA
2.2.2.2.	Achat Terminal de Paiement Electronique		
2.2.2.2.1.	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) en Côte d'Ivoire		Gratuit
2.2.2.2.2.	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet hors UEMOA		4,50% par transaction
2.2.2.3.	Autorisation refusée sur les Guichets / Distributeurs Automatiques de banque (GAB) et les Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)		Gratuit
2.2.2.4.	Provision insuffisante sur les Guichets / Distributeurs Automatiques de banque (GAB) et les Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)		Gratuit
2.2.2.5.	Remplacement de la carte	Carte épargne	3 500 FCFA
		Carte Visa Electron ou Carte Visa Classic Verte	7 500 FCFA
		Carte Visa Classic Bleue	15 250 FCFA
		Carte Visa Premier ou Carte Visa Gold	38 650 FCFA
		Carte Visa Platinum	Débit immédiat : 68 250 FCFA
2.2.2.6.	Relevé de compte en ligne	MY BICICI	Gratuit
2.2.2.7.	Assistance clientèle par un opérateur banque X		Offre non existante dans la gamme de produits BICICI
2.2.2.8.	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)		Rabais 50% (soit prix carte /2)
2.2.2.9.	Confection d'un code en urgence		9 000 FCFA
2.2.2.10.	Confection d'une CB en urgence	À l'initiative du client	25 000 FCFA pour Carte Visa Classic Verte & Bleue
			50 000 FCFA pour Carte Visa Platinum & Gold
2.2.2.11.	Frais de reconfec-tion de carte (sauf défectuosité)		cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.12.	Frais de réédition de code		
2.2.2.12.1.	Réédition du code confidentiel		10 500 FCFA
2.2.2.12.2.	Pin change		3 500 FCFA
2.2.2.12.3.	Changement du code Pin change en cas d'oubli		4 500 FCFA
2.2.2.13.	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	De 0 à 5 000 000	20 000 FCFA
		Au-delà de 5 000 000	50 000 FCFA
2.2.2.14.	Opposition carte		
2.2.2.14.1.	Par le client : perte ou vol		10 500 FCFA

Services rattachés au fonctionnement du compte (suite 3)

2.2.2.14.2.	Par la banque : Usage abusif (Particulier)		10 500 FCFA
2.2.2.15.	Frais de non restitution de carte en opposition / Usage abusif		Service non facturé
2.2.2.16.	Modification de contrat (Carte, Plafond, ...)		Gratuit
2.2.2.17.	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum		Réel + 10 500 FCFA
2.2.2.18.	Ouverture de dossier de fraude		10 500 FCFA
2.2.2.19.	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)		cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.20.	Prestations Services monétiques (Consultation/Édition de solde; Consultation / Édition de solde d'historique)		
2.2.2.20.1.	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB)		
2.2.2.20.1.1.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) de la BICICI		Gratuit
2.2.2.20.1.2.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) dans les banques confrères de la zone UEMOA (GIM UEMOA)		454 FCFA
2.2.2.20.1.3.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) Hors zone UEMOA		4,50% / Transaction
2.2.2.20.1.4.	Facturation par retrait carte étrangère sur GAB BICICI		3 182 FCFA
2.2.2.20.1.5.	Retrait GAB pour cause d'insuffisance de provision		Gratuit
2.2.2.20.2.	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets		
2.2.2.20.2.1.	Consultation/ Édition de solde dans la BICICI		Gratuit
2.2.2.20.2.2.	Consultation/ Édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA		Gratuit
2.2.2.20.2.3.	Consultation/édition d'historique de solde		Gratuit
2.2.2.20.2.4.	Mini relevé		Gratuit
2.2.2.20.3.	Frais de traitement de carte capturée au DAB		Gratuit
2.2.3	Virements et Prélèvements		
2.2.3.1.	Virements		
2.2.3.1.1.	Domiciliation de salaires		Gratuit
2.2.3.1.2.	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)		Gratuit
2.2.3.1.3.	Virement sur place vers un tiers : STAR-UEMOA ou RTGS (ou Urgent)	Entre comptes BICICI	Gratuit
		Vers tiers non BICICI	Support Papier : 30 000 FCFA MY BICICI : 10 000 FCFA
2.2.3.1.4.	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux		Gratuit
2.2.3.1.5.	Mise en place de Virement Permanent local ou autre		
2.2.3.1.5.1.	Création du dossier		Gratuit
2.2.3.1.5.2.	Exécution des opérations		3 500 FCFA
2.2.3.1.6.	Modification de Virement Permanent		3 000 FCFA
2.2.3.1.7.	Mise à disposition de fonds		0,15% du montant de l'opération avec 15 000 FCFA
2.2.3.2.	Prélèvements		
2.2.3.2.1.	Mise en place de l'autorisation de prélèvement (Création de dossier)		Gratuit
2.2.3.2.2.	Frais d'opposition sur avis de prélèvement		Néant
2.2.3.2.3.	Paiement d'un prélèvement		cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.3.2.4.	Frais de prélèvement impayé (sans provision)		2 500 FCFA
2.2.3.2.5.	Rejet de prélèvement à l'initiative du client		2 500 FCFA

III. SERVICES BANCAIRES

3.1.	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1.	Virements reçus	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.2.	Remise de chèque	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement
3.1.3.	Remise d'effets à l'escompte	Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise
3.1.4.	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	Débit le premier jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération
3.1.5.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1 / Versement J+1
3.1.6.	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait
3.2. Frais liés aux services bancaires		
3.2.1.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3.	Emission chèque de banque en FCFA	cf. Chèque de Banque UEMOA
3.2.4.	Emission chèque de banque en autre devises(uniquement en dollars Canadien)	cf. Chèque de Banque UEMOA
3.2.5.	Demande d'opposition	15 000 FCFA
3.2.6.	Avis de passage	51 500 FCFA
3.2.7.	Protêt	50 000 FCFA
3.2.8.	Frais de circularisation	62 000 FCFA
3.2.9.	Changement de signature	Gratuit
3.2.10.	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.11.	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.12.	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.13.	Frais de nantissement	31 000 FCFA
3.2.14.	Frais de reclassement	103 000 FCFA

IV. SERVICES BANQUE À DISTANCE

4.1.	Avis de débit et de crédit par voie électronique		Gratuit
4.2.	Banque en ligne MY BICICI	Abonnement	2 636 FCFA / Mois
		Réédition du code confidentiel MY BICICI en cas d'oubli	1 000 FCFA
4.3.	Virement électronique vers un autre établissement bancaire		
4.3.1.	Virement de compte à compte via MY BICICI		Gratuit
4.3.2.	Virement entre tiers BICICI via MY BICICI		Gratuit

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

Services banque à distance (suite)

4.3.3.	Virement unitaire vers confrère via MY BICICI	RTGS (ou Urgent)	10 000 FCFA
		SICA (ou Compensation)	350 FCFA
4.4.	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	Centre de Relations Clients	Gratuit (coût d'un appel local)
4.5.	INFOBANK (Services SMS)		2 500 FCFA / mois
4.6.	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)		Gratuit

V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1.	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	cf. Frais pour rejets de chèque
5.2.	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Service non facturé
5.3.	Lettre de relance pour compte débiteur (sous pli simple)	2 000 FCFA / Lettre
5.4.	Lettre de relance pour compte débiteur (sous pli recommandé)	10 000 FCFA / Lettre
5.5.	Lettre de déclaration à la CIP	Gratuit
5.6.	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	cf. Frais pour rejets de chèque
5.7.	Certificat de non-paiement	cf. Frais pour rejets de chèque
5.8.	Autres frais pour incidents de paiement	cf. Frais pour rejets de chèque

VI. OPERATIONS DE CHANGE

6.1.	Change manuel / Achat et vente de billets de banque	Achat Euros	Gratuit
		Vente Euros / Commission de change	2,25%
		Achat autres devises / Commission de change	Gratuit
		Vente autres devises / Commission de change	2,25%

VII. OPÉRATIONS DE CRÉDIT

7.1.	Crédit à la consommation		
7.1.1.	Découvert en compte convenu et formalisé		14,50%
7.1.2.	Découvert en compte convenu et non formalisé		14,50%
7.1.3.	Facilités de caisse		14,50%
7.1.4	Autres crédits à court terme	Durée de 6 à 12 mois	8,50%
		Durée de 13 à 24 mois	11%
		Durée de 25 à 36 mois	12%
		Durée de 37 à 60 mois	13%
7.1.5.	Frais de dossier crédit consommation		2%
7.2.	Crédits à l'habitat		
7.2.1.	Moyen terme	Durée entre 61 et 180 mois	11%
7.2.2.	Long terme	Durée entre 181 et 240 mois	10%
7.2.3.	Frais de dossier crédit immobilier / Crédit immo 7		1% min 51 500 FCFA
7.2.4.	Frais d'expertise immobilière sur les travaux de construction		45 500 FCFA / Visite
7.3.	Autres opérations connexes aux opérations de crédit		
7.3.1.	Frais de mainlevée d'hypothèque		55 000 FCFA
7.3.2.	Demande d'édition de tableau d'amortissement		Gratuit
7.3.3.	Frais d'état d'engagement	Frais de réédition du tableau d'amortissement	10 500 FCFA
7.3.4.	Frais de remboursement anticipé sur crédit à la consommation		Gratuit
7.3.5.	Frais d'étude des dossiers de prêt		Gratuit
7.4.	Autres opérations de crédit		
7.4.1.	Avenant sur contrat prêt		0,25% min 35 000 FCFA
7.4.2.	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)		10 000 FCFA
7.4.3.	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement		25 000 FCFA
7.4.4.	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte		35 000 FCFA
7.4.5.	Demande d'édition de tableau d'amortissement		Gratuit
7.4.6.	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)		Gratuit
7.4.7.	Commission d'engagement	Frais de dossier	2% pour les crédits à la consommation
7.4.8.	Modification des conditions de crédit avec avenant		0,25% du capital restant min 30 000 FCFA
7.5.	Frais et commissions d'escompte		
7.5.1.	Cautions et avals	Cautions fiscales	Caution en douane / Sur marché / Diverses : 3% min 36 000 FCFA perçue d'avance et par trimestre
		Cautions sur marche	
		Cautions diverses	
		Soumission en douane	
7.5.2.	Frais fixes de tenue de dossier		
7.5.2.1.	Cautions et soumissions générales		36 000 FCFA
7.5.2.2.	Cautions conseil du cafe cacao agrement		36 000 FCFA
7.5.2.3.	Cautions conseil du cafe cacao (Bonne execution)		36 000 FCFA
7.5.2.4.	Signature d'obligations cautionnees, par obligation (T)		41 500 FCFA
7.5.2.5.	Cautions de rapatriement		51 500 FCFA
7.5.2.6.	Cautions d'agrement (Agent immobilier - Ravitaillement maritime)		36 000 FCFA
7.5.2.7.	Cautions auprès du PAA		36 000 FCFA
7.5.2.8.	Caution d'agrement pour l'exportation du bois		36 000 FCFA

VIII. OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

8.1.	Chèque payable à l'étranger (Traités hors compensation régionale)		
8.1.1.	Frais d'encaissement		
8.1.2.	Frais de manipulation		1,10‰ min 17 000 FCFA
8.1.3.	Frais de port de lettre		15 500 FCFA
8.1.4.	Frais d'envoi DHL		25 000 FCFA
8.1.5.	Chèque libellé en devises : Commission de change en sus		Gratuit
8.1.6.	Frais d'impayés		26 000 FCFA
8.1.7.	Avis de sort		5 000 FCFA
8.2.	Chèques et effets Gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA		
8.2.1.	Chèques reçus par la compensation régionale		Gratuit
8.2.2.	Frais d'encaissement		Gratuit
8.2.3.	Frais de manipulation		Gratuit
8.2.4.	Frais de Swift		Gratuit
8.2.5.	Frais de port de lettre		Gratuit
8.2.6.	Frais sur chèque en souffrance		Gratuit
8.2.7.	Frais fixes d'impayés		
8.2.7.1.	Retour de chèque (par chèque)		12 000 FCFA
8.2.7.2.	Chèque sans provision, pour chaque présentation		51 500 FCFA
8.3.	Chèques et effets Gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	Frais de dossier	cf. Chèques de banque sur compte en devises
8.4.	Transferts		
8.4.1.	Transferts zone UEMOA : RTGS (ou Urgent)	Commission de transfert (à l'émission)	Support Papier : 30 000 FCFA MY BICICI : 10 000 FCFA
8.4.2.	Transferts hors zone UEMOA		
8.4.2.1.	Virement hors UEMOA (Transfert autres devises que l'Euro avec change)	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA + Frais Finex 10 500 FCFA + Frais Swift 6 500 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant au réel Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché
		Taxe de transfert BCEAO	0,6% min 100 FCFA
		Commission de change	0,10 % min 3 000 FCFA
8.4.2.2.	Virement hors UEMOA (Transferts en EURO)	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA + Frais Finex 10 500 FCFA + Frais Swift 6 500 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant au réel Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché
		Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA
8.5.	Domiciliation recettes d'exportation	Commission de domiciliation perçue à l'ouverture du dossier	6 500 FCFA
		Commission de Relance	7 500 FCFA
8.6.	Domiciliation recettes d'importation	Commission de domiciliation perçue à l'ouverture du dossier	6 500 FCFA
		Commission de Relance	7 500 FCFA

IX. AUTRES SERVICES

9.1.	Location de coffre-fort	Modèle A petit compartiment	250 000 FCFA
		Modèle B moyen compartiment	300 000 FCFA
		Modèle C grand compartiment	400 000 FCFA
		Modèle D très grand compartiment	500 000 FCFA
		Modèle E hors gabarit	1 000 000 FCFA
		Montant forfaitaire (caution)	500 000 FCFA
		Frais d'effraction de coffre et remise en l'état	Frais au réel + 50 000 FCFA
9.2.	Frais de reproduction de clé		Frais au réel + 75 000 FCFA
9.3.	Demande de renseignements sur client		Gratuit
9.4.	Demande de renseignements financiers		Gratuit
9.5.	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)		51 500 FCFA
9.6.	Abonnement mensuel au site internet		Service non facturé
9.7.	Successions		
9.7.1.	Frais d'ouverture de dossier de succession		
9.7.1.1.	Frais de dossier jusqu'à 200 000 FCFA		26 000 FCFA
9.7.1.2.	Frais de dossier au delà de 200 000 FCFA		41 500 FCFA
9.7.2.	Frais d'ouverture de dossier de succession (au règlement selon l'actif)		
9.7.2.1.	Commission sur chaque règlement		2,50% min 31 000 FCFA
9.7.2.2.	Pour tout dossier > à 1 million de FCFA, outre les frais et commissions de la Banque, la constitution d'un notaire à la charge des ayant-droits est obligatoire pour le règlement de la succession	Commission complémentaire de règlement à partir de la 2 ^{ème} année	41 500 FCFA / Année supplémentaire
	Frais annuels de tenue de compte		Service non facturé
9.8.	Frais annuels sur compte inactif (Créances arriérées)		3 000 FCFA / An
9.9.	Frais relatif saisie-arrêt/ Avis à tiers détenteur ou opposition administrative	Avis à tiers détenteur	103 000 FCFA
		Pour les comptes au contentieux	Gratuit
9.10.	Retrait copie d'ATD		25 000 FCFA / Année d'antériorité
9.11.	Recherche sur saisie attribution ou conservatoire de créance		21 000 FCFA / Année d'ancienneté
9.12.	Frais de saisie attribution / Conservatoire de créances		103 000 FCFA
9.13.	Traitement des réquisitions judiciaires, des déclarations de gel, de mise en séquestre et traitement de leurs mainlevées		51 500 FCFA
9.14.	Attestation d'avoirs	Attestation Bancaire	17 000 FCFA
9.15.	Décision de justice ordonnant un compulsoire		51 000 FCFA
9.16.	Reconstitution d'extrait de compte		cf. Relevés de compte
9.17.	Autres types de services		
9.17.1.	Paiements de lettres de crédit		Gratuit
9.17.2.	Recette	Remise de chèques à l'encaissement payable à l'étranger	Avis de sort 5 000 FCFA
9.17.3.	Commissions de service à l'étranger	Commission de change	0,10% min 3 000 FCFA



BICICI

La banque en toute confiance



27 20 24 24 24
serviceclients.bicici@bicici.ci



www.bicici.ci

Autres services (suite)

9.17.4.	Operations diverses de secrétariat	Renseignements commerciaux	8 000 FCFA
		Renseignements commerciaux aux correspondants étrangers	62 000 FCFA
		Frais de constitution de dossier	31 000 FCFA
		Remise de copie de PV de saisie	10 500 FCFA / PV de plus de un (1) an
		Crédit d'enlèvement	31 000 FCFA
		Modifications d'instructions contentieuses (Pouvoirs bancaires, Procuration, Comptes joints)	10 500 FCFA
		Admission temporaire	31 000 FCFA
		Avals de traites	31 000 FCFA
9.17.5.	Frais juridiques, prises de frais d'assistance dans les restructurations		2,50% min 206 000 FCFA + Frais d'accès au réel à la charge du client
9.17.6.	Relevé de solde et d'opérations	Relevé d'opérations (Guichet)	2 500 FCFA
		Communication solde (Guichet)	2 000 FCFA
9.17.7.	Autres documents demandés	Périodique (trimestriel pour les comptes chèque et semestriels pour le compte epargne)	Gratuit
9.17.8.	Commission forfaitaire pour recherche de débouchés	Banques affiliées, par demande	77 500 FCFA
		Autres banques, par demande	154 500 FCFA
9.17.9.	Visualisation d'une vidéosurveillance	Client	51 500 FCFA
		Non client	72 500 FCFA
9.17.10.	Demande de mise à disposition d'avis d'opération de plus de trois mois sur les virements		10 500 FCFA
9.17.11.	Demande de sort des virements à recevoir à l'initiative du client		36 500 FCFA
9.17.12.	Demande de modification des numéros de téléphone sur VBV		3 500 FCFA
9.17.13.	Demande de mise à disposition de duplicata des actes de caution		26 000 FCFA
9.17.14.	Packages particuliers	Pack Free +	5 000 FCFA / mois
		Pack Flex	9 000 FCFA / mois
		Pack First	11 000 FCFA / mois
		Pack First +	16 818 FCFA / mois

Autres services (suite 2)

9.17.15.	Réclamations		
	Réclamations non-fondées		10 000 FCFA
9.17.16.	Monétique		
	Cartes opérations	Destruction d'une carte non réclamée	8 000 FCFA
		Commission d'autorisation de dépassement du plafond standard de paiement par carte bancaire	21 000 FCFA
		Commande carte en urgence clients VIP (48h)	10 000 FCFA + Prix de la carte
		Envoi de carte par voie postale	Réel + 10 500 FCFA
		Envoi de code confidentiel par voie postale	Réel + 10 500 FCFA
9.17.17.	Opérations juridiques & Contentieux		
	Main levée d'hypothèque		55 000 FCFA
	Mise en gestion normale après passage au contentieux : Particuliers		62 000 FCFA
	Authentification de tout document reçu de la clientèle		10 500 FCFA / Acte + Frais de greffe au réel
	Enregistrement d'actes à la DGI		0,10% max 515 000 FCFA / min 12 500 FCFA + Frais fixe d'enregistrement 25 000 FCFA + Frais de timbre 550 FCFA / page
	Inscription d'actes au greffe		12 500 FCFA / Acte + Frais de greffe au réel
	Main levée de nantissement de titres		55 000 FCFA
	Frais de protocole d'accord clients douteux : Particuliers		1.50% du montant à restructurer min 77 500 FCFA
	Droit de communication		77 500 FCFA
	Frais forfaitaires sur comptes créditeurs en gestion au contentieux		10 500 FCFA / Mois
	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions / Retour de chèque (Par chèque si client BICICI)		12 000 FCFA
	Frais de remise en gestion normale après passage à la Direction du Recouvrement Amiable et Contentieux		55 000 FCFA